

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Encore plusieurs fermetures, reports et annulations – 24 mars 2020

Saint-Pascal, mardi le 24 mars 2020 – À la suite des dernières annonces du gouvernement, la Ville de Saint-Pascal a dû prendre d'autres décisions, toujours dans l'optique de limiter la propagation du coronavirus et de maximiser la sécurité de ses citoyens et citoyennes.

Voici donc les nouvelles mesures effectives dès aujourd'hui :

Service des loisirs :

- Inscription du soccer : reportée à une date ultérieure
- Inscription du camp de jour : reportée à une date ultérieure
- Parc Ernest Ouellet : fermé jusqu'à nouvel ordre
- Centre Sportif : fermé jusqu'à nouvel ordre
- Centre communautaire : fermé jusqu'à nouvel ordre
- Cam Richelieu : fermé jusqu'à nouvel ordre
- Gymnases (École primaire et secondaire) : fermés jusqu'à nouvel ordre
- Fête des bénévoles : reportée à une date ultérieure
- Programme de soutien à la culture : date de dépôt d'une demande jusqu'au 8 mai en ligne ou par courriel
- Marché aux puces : inscription en ligne en cours, maintenue pour l'instant

Service du Greffe :

- Séance du conseil : à huis clos jusqu'à nouvel ordre

Service de la trésorerie :

- Paiement de factures, taxes et autres : Possibilité de faire vos paiements en ligne ou de déposer votre paiement via la boîte à courrier au 405, rue Taché. (un reçu peut vous être envoyé par la poste ou par courriel à votre demande)

Service de l'urbanisme :

- Demande de permis : service maintenu, mais seulement disponible par le service téléphonique ou par courriel. Les permis vous seront envoyés par la poste ou par courriel suite à la réception de votre paiement.

Service incendie :

- Activités de prévention : annulées pour cette année

Service des travaux publics :

- Entretien des grilles de rues : service maintenu
- Entretien des chemins : service maintenu
- Entretien du réseau d'aqueduc et usine d'eau potable : service maintenu
- Collecte des matières résiduelles : service maintenu
- Service aux plaintes : maintenu

Service des communications :

- Service maintenu. Produire vos demandes par téléphone, courriel ou par la poste.

Service du développement :

- Service maintenu. Produire vos demandes par téléphone, courriel ou par la poste.

Service aux citoyens et citoyennes :

- Service maintenu. Adresser vos demandes par téléphone, courriel ou par la poste.

Bureau mandataire de la Société d'assurance automobile du Québec :

- Pour l'instant le bureau est fermé à la population.

N'hésitez pas à consulter en tout temps la page Facebook ainsi que le site Web de la Ville pour plus d'informations.

-30-

Source :
Caroline Massé, directrice par intérim
Service des communications
Ville de Saint-Pascal
418 492-2312 poste 402
communications@villestpascal.com